

## Rue d'Anglas... un billard !



Avec la rue Darré Cami, la rue d'Anglas est très certainement un des axes du bourg qui dessert les secteurs les plus propices au développement de projets d'urbanisation. Son état n'en était pas moins dégradé et il était urgent d'y porter une véritable attention. C'est désormais chose faite. Les

eaux pluviales ont été canalisées, le revêtement a été entièrement refait et des ralentisseurs ont été installés pour limiter la vitesse excessive de quelques automobilistes peu scrupuleux à l'égard de la sécurité et de la sérénité des riverains.

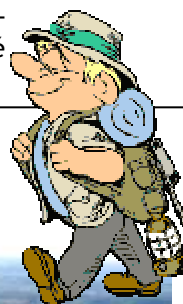
## Le sentier du Rey presque terminé.



Le sentier qui permettait d'accéder aux estives de la montagne du Rey était devenu particulièrement difficile et dangereux : glissements de terrain, ravinement, accumulations humides et dalles particulièrement glissantes... même les animaux refusaient parfois de l'emprunter.

Les travaux de réfection, largement subventionnés, avaient débuté à l'automne dernier et avaient dû être interrompus durant l'hiver. Ils ont repris début mars. Le tracé a été revu de manière à optimiser la pente et à éviter toutes les zones herbagées.

Outre un chemin de transhumance, le sentier du Rey est également un sentier de randonnée qui offre un panorama exceptionnel sur notre village et sur la plaine. Par temps clair, la vue s'étire sur plus de 150 km ! Il ne fait aucun doute que de nombreux randonneurs ne manqueront pas de venir s'y régaler. N'hésitez pas à faire partie de ceux-là, allez voir...



## Le mot du Maire

Les beaux jours sont propices aux vols et cambriolages. Aussi permettez-moi de vous rappeler quelques astuces et règles simples qui pourront éloigner les malfaiteurs.

Lorsque vous quittez votre logement, ne laissez jamais les clés à l'extérieur, (les cambrioleurs connaissent toutes les cachettes potentielles), fermez bien toutes les issues et surtout les accès secondaires.

Si vous vous absentez plusieurs jours, avertissez vos voisins, faites vider votre boîte à lettres.

N'ouvrez pas votre porte à n'importe qui, méfiez vous des démarcheurs en tout genre.

Si vous remarquez quelque chose d'anormal, n'hésitez pas à avertir la gendarmerie.

Cependant restez serein il n'y a pas un malfaiteur à chaque coin de rue.

Soyez tout simplement prudent.

J'espère que ces quelques précautions vous permettront de ne pas avoir de mauvaise surprise à votre retour.

Patrick LABERNADIE

## Inauguration de la bibliothèque



Le 8 avril dernier, la Bibliothèque Municipale de Louvie-Juzon était officiellement inaugurée en présence d'élus de la Vallée, de représentants d'associations du village, d'une représentante de la B.D.P., d'enseignants, des animateurs de ce lieu et de bon nombre de passionnés. A cette occasion, il était souligné le vif succès suscité par cette bibliothèque qui, après quelques semaines seulement de fonctionnement, compte déjà plus de cinquante abonnés ! Valérie et les bénévoles vous y attendent pour vous guider dans vos choix...

# Comptes-rendus du Conseil Municipal

## Séance du 4 mars 2011

Le Conseil Municipal vote une réduction exceptionnelle des bacades à un éleveur extérieur à la Commune dont une grande part des surfaces qu'il exploite se situent à Louvie-Juzon. Dans un second temps, un avenant au règlement des bacades sera élaboré pour prendre en compte et réglementer ce type de situation.

Une révision de la PVNR (Participation pour Voies Nouvelles et Réseaux) est accordée pour un projet de création d'un lotissement dans le secteur Darré Camy.

La Commune accorde un lot de bois à exploiter à l'association des parents d'élèves pour la tombola qui sera organisée au profit de la Fête des Ecoles qui aura lieu le 18 juin prochain.

Les douze arbres situés entre la passerelle et la rue de la Pachère présentent un danger potentiel pour tant pour les maisons en projet de construction que pour le passage des personnes. L'ensemble de ces arbres sera prochainement enlevé.



## Commissions...

Après avoir acquis le petit morceau de terrain situé à la sortie du bourg, route de Castet, la Commune a entrepris d'y réaliser un parc de contention qui sera utilisé pour le contrôle et le marquage des animaux en partance pour les estives. Des travaux de nettoyage ont été menés, les installations électriques ont été reprises et une aire de retournement a été aménagée. Reste à réaliser un enclos adapté et esthétique à cette entrée du village particulièrement belle.



## Séance du 1<sup>er</sup> avril 2011



Le Conseil Municipal est favorable à la modification des statuts de la C.C.V.O. (Communauté des Communes de la Vallée d'Ossau) pour la création d'un service de portage de repas.

La répartition des subventions entre les différentes associations est votée. 17 associations ont ainsi bénéficié de ces subventions.

Une subvention a été versée à la Maison de la Montagne pour la restaura-

tion de la cabane Deus Coïgts afin d'aider au financement des salaires des jeunes qui ont travaillé sur le chantier.

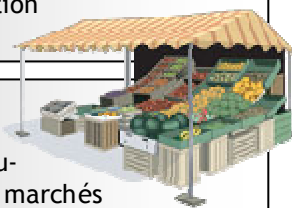
Le temps de travail d'un adjoint technique est augmenté de 17h30 à 27h à compter du 1<sup>er</sup> mai prochain afin de mieux répondre aux besoins du village.

Le Pôle Emploi ayant refusé la demande de Contrat d'Aide à l'Emploi, un emploi de 12 heures hebdomadaires est créé afin de répondre aux besoins relatifs à l'ouverture de la Bibliothèque Municipale.

L'effondrement qui s'est produit sur la berge ouest du Chemin du Bourdiala cause une gêne pour la circulation. La C.C.V.O. (Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau) ayant la compétence relative à l'entretien des cours d'eau et de leurs berges a pris en charge le dossier et programmera les travaux de réfection dans les meilleurs délais.

Les jeunes de la Communes nés entre le 1<sup>er</sup> janvier 1995 et le 1<sup>er</sup> juin 1995 sont invités à se présenter à la mairie pour être recensés sur les listes militaires en vue de leur participation à la JAPD (Journée d'Appel et de Préparation à la Défense).

La Commission Animation informe la population que les marchés d'été reprendront à compter du mercredi 6 juillet 2011.



La Commission écobuage a procédé à des opérations de nettoyage des estives de Peyranère, de Jaout et du Rey les 7 et 9 avril derniers.

Les jeunes de la Commune âgés de 16 ans minimum qui souhaitent postuler pour un emploi saisonnier au cours des deux mois d'été sont invités à adresser une lettre de candidature à la mairie avant le 15 juin 2011. Ils seront ensuite convoqués à un entretien devant le maire où ils pourront développer leurs motivations et préciser leurs disponibilités.

### AVIS AU PUBLIC

#### Enquête publique portant sur le projet de Plan Local d'Urbanisme arrêté par le Conseil municipal.

Par arrêté n°2011-04-08-1 du 8 avril 2011, le Maire de la Commune de LOUVIE-JUZON a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur le projet de Plan Local d'Urbanisme arrêté par le Conseil Municipal.

A cet effet, M. André ETCHÉLECOU a été désigné par le Président du Tribunal Administratif comme commissaire-enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie de LOUVIE-JUZON du 16 mai 2011 au 16 juin 2011, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le commissaire-enquêteur recevra en mairie le 16 mai de 9 heures à 12 heures, le 23 mai de 14 heures à 17 heures, le 30 mai de 9 heures à 12 heures et le 14 juin de 9 heures à 12 heures.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de Plan Local d'Urbanisme pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie à cet effet. Elles pourront également être adressées par écrit au commissaire-enquêteur à la mairie.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur transmis au maire dans un délai d'un mois à l'expiration de l'enquête seront tenus à la disposition du public à la mairie. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication.

Le Maire,  
Patrick LABERNADIE.

## Du côté des associations...

### Fête des carriers à l'Ascension



Cette année, le jeudi de l'Ascension étant fixé en juin, les fêtes de Louvie-Juzon se seraient superposées avec celles d'Arudy. Pour éviter cette situation, un arrangement a été conclu entre les deux villages.

Ainsi, les programmes de la Fête des Carriers sera le suivant :

Vendredi 27 mai 2011 : repas de village organisé par l'association des chasseurs de Louvie-Juzon de 19 h. à 2h.

Ce repas sera servi au Foyer Rural.

Samedi 28 mai 2011 : Grand bal du Comité des Fêtes de 22h. à 5h. (buvette jusqu'à 4h.) au Foyer Rural.

Mercredi 1er Juin 2011 : Nouveau bal, toujours au Foyer Rural de 22h. à 3h. (buvette jusqu'à 2h.).

Jeudi 2 juin 2011 : 10h.30 messe solennelle en l'église de Louvie-Juzon suivie d'une cérémonie au Monument aux Morts à laquelle est invité l'ensemble de la population du village. Vers midi, un apéritif convivial sera servi. Celui-ci aura lieu sur la Place Camps si le temps est clément, au Foyer Rural dans le cas contraire. L'après-midi, aux alentours de 16h., sera donné le départ de la course à la montagne suivie vers 18h. de la remise des prix aux participants.

### Les parents d'élèves se mobilisent

L'Association des parents d'élèves de Louvie-Juzon organise un Vide Grenier Printanier le **dimanche 8 mai 2011** au Foyer Rural de 9 h. à 17 h.

Pour toute participation (3 € le mètre linéaire) et pour tout renseignement, contacter Vanessa au 06.74.28.56.02.



Il y aura également des buvettes, des tapas, des sandwiches, des frites, des grillades...

Un apéritif concert aura également lieu à partir de 11 h 30 avec le groupe « Les poireaux sont debout ! ».

Venez nombreux.

### Grand nettoyage au plateau Deus Coigts



L'ACCA de Louvie-Juzon, avec l'aide technique de la Fédération des Chasseurs, du GIC montagne et de la mairie, a réhabilité une grande partie des prairies du Coigts envahies par les ronces. Durant trois jours, M. BIBAL, technicien de la Fédération, assisté de chasseurs bénévoles de la Commune, a procédé au débroussaillage des lieux pour le plus grand plaisir de tous. Le plateau Deus Coigts a aujourd'hui retrouvé tout son charme d'antan.

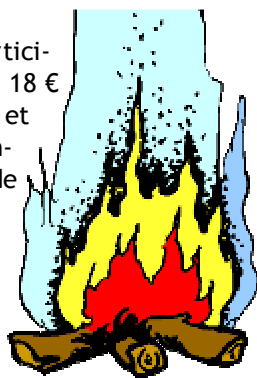
### Fêtes de la Saint Jean en perspective...

Cette année encore, l'Association Saint Jean organise une soirée grillade le samedi 25 juin 2011 à Pédestarrès. Tout le village est invité à cette soirée champêtre et oh combien conviviale alors n'attendez plus et inscrivez-vous dès maintenant en contactant :

- Irène LANOT : 05.59.05.63.58
- Juliette GUILHAMET : 05.59.05.70.37
- Sylvie LASSERRE : 05.59.05.61.49

Le prix de la participation est fixé à 18 € pour les adultes et à 8 € pour les enfants de moins de 12 ans.

En fin de soirée, un feu de la Saint Jean sera allumé.



## A l'école...

L'école d'Izeste se voyant fermer une classe en septembre prochain par manque d'effectifs, l'idée d'un regroupement pédagogique a été lancée par nos voisins. Plusieurs réunions ont déjà eu lieu entre élus des deux Communes, enseignants, parents et parfois même avec l'Inspecteur de Circonscription pour étudier cette possibilité.

Jusqu'à ce jour, une seule évidence émerge : pour préserver quatre postes d'enseignants à Louvie-Juzon, il est impératif d'entretenir des effectifs suffisamment conséquents.

Une délégation des deux villages rencontrera prochainement l'Inspecteur d'Académie Directeur des Services Départementaux de l'Education Nationale avec l'espoir d'obtenir quelques garanties quant à une éventuelle tolérance dans le cas où l'idée d'un regroupement prendrait corps.



Si l'école de Louvie-Juzon a été épargnée cette année encore, rien ne permet de penser qu'elle le sera ad vitam aeternam... Même s'il est impossible d'avoir des certitudes sur les choix que peuvent faire les parents au moment d'inscrire leurs enfants à l'école", comme le souligne une enseignante, il est urgent que tous les moyens soient mobilisés, dès à présent, pour développer le dynamisme nécessaire au maintien des quatre classes actuelles à l'école de Louvie-Juzon.

Parmi les pistes à exploiter, il y a nécessairement : les conditions matérielles et humaines d'accueil des enfants, le développement et la mise en valeur de services extrascolaires les plus adaptés possibles aux exigences du moment et de projets pédagogiques toujours plus attractifs, la création d'emplois, le développement de logements locatifs, et, bien entendu, des alliances avec les Communes voisines.

L'avenir de l'école se joue dès aujourd'hui. Souhaitons que chacun en ait véritablement conscience et que les meilleurs choix soient faits pour pérenniser ce service public d'éducation et d'instruction.

# La ludothèque de Louvie-Juzon



Depuis la mi-janvier, la Ludothèque des Deux Gaves vous accueille dans les locaux entièrement refaits et qu'occupait précédemment la C.C.V.O. (juste à côté du bureau de poste).

Cette ludothèque s'adresse à tous et à toutes celles qui s'intéressent aux jeux, qui prennent plaisir à jouer et qui savent les rencontres que ceux-ci permettent. Elle offre un grand choix de jeux de qualité, adaptés à tous les âges. Elle est ouverte tous les mercredis de 10h. à 12h. et de 14h. à 17h.

Pour 5 € par an et par famille, vous aurez un libre accès à la ludothèque et pourrez y venir pour jouer sur place. Pour prolonger le plaisir chez vous, plusieurs formules d'abonnement vous seront proposées, de 20 € à 25 €. Enfin, pour quelques occasions exceptionnelles, un large éventail de grands jeux pourra vous être proposé à la location.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à téléphoner au 05.59.06.54.57., à visiter le blog [ludotek2gaves.over-blog.com](http://ludotek2gaves.over-blog.com) ou sur Facebook à *ludothèque des deux gaves*.

Il est également à noter que la ludothèque occupera un emplacement lors des prochains marchés d'été de Louvie-Juzon et que d'autres animations dont l'objectif affiché sera de vous inviter à jouer pourront également être mises en œuvre au cours des prochains mois.

Il est également à noter que le Relais des Deux Gaves tient une permanence dans ces mêmes locaux tous les premiers et troisièmes lundis de chaque mois, de 16h. à 19h. Ces permanences s'adressent essentiellement aux Assistantes Maternelles qui gardent des enfants à leur domicile et leur proposent diverses animations.

## Point sur la situation de Moncaut...



Depuis la rencontre avec M Jacques DANIEL et son fils, le 13 janvier 2010, la Municipalité de Louvie-Juzon n'a plus du tout été sollicitée à propos du projet de création d'une carrière de Lherzolite à Moncaut.

Seul un courrier de M DE CANET, maire de Bruges, invitant le maire de Louvie-Juzon à une rencontre pour s'« entretenir d'un projet, avant toute diffusion (au) Conseil Municipal » mais sans davantage de précisions est arri-

vé en mairie, le 1er mars 2011. Le maire de Louvie-Juzon a donné un accord de principe mais a demandé des précisions sur la teneur et les finalités de cette rencontre... demande, restée sans suite à ce jour.

La Municipalité de Louvie-Juzon reste néanmoins très attentive à toutes les sources d'information auxquelles elle peut avoir affaire, notamment aux travaux et aux réflexions de l'Association « Les Amis de Moncaut » (... qui invite chacun à un pique-nique géant sur le site de Moncaut le lundi de Pentecôte). Elle reste également très à l'écoute des habitants inquiets des hameaux. La Municipalité de Louvie-Juzon est sur ses gardes, bien décidée à faire valoir les droits des habitants de la Commune. Affaire à suivre...

## Clin d'œil du temps passé Séance du 6 décembre 1856

Le Conseil Municipal, après en avoir

délibéré, vote à l'unanimité l'ouverture d'un compte additionnel au budget de l'année courante 1856, de la somme de trois cent cinquante francs pour acquitter la dépense dont il s'agit de la plantation de quatre cent arbres classés.

Ainsi délibéré à Louvie-Juzon les jours mois et an que dessus.

## Les arbres ont été abattus...



Les neufs carolins situés dans le prolongement de rue de la Pachère et qui représentaient un danger pour les riverains et les promeneurs ont été abattus. Ils dépassaient les 30 m de hauteur et certains étaient creux au pied. C'est avec le concours de l'ONF que cette opération a été menée et que des acquéreurs ont été trouvés.

## Heures d'ouverture et coordonnées de la Mairie :

Christine et Laurence vous accueillent de 9h. à 12h. et de 14h. à 18h. les lundis, mercredis et vendredis ; de 9h. à 12h. les mardis et jeudis.

Permanence du Maire :  
le vendredi toute la journée.

MAIRIE - 64260 LOUVIE-JUZON

Tél. 05 59 05 61 70

Fax 05 59 05 74 56

Email : [mairie.louvie@orange.fr](mailto:mairie.louvie@orange.fr)

Site : [louvie-juzon.fr](http://louvie-juzon.fr)